

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

Du lundi 15 janvier 2024

Date de la convocation : le 5 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 15 janvier à dix-neuf heures quarante-cinq précises, le Conseil d'Administration du C.C.A.S dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la Présidence d'Aline WATT-CHEVALLIER.

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 10 Absents : 5 Votants : 15
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M^{me} Aline WATT-CHEVALLIER (Présidente), M^{me} Aurélie ANCRENAZ, M^{me} Joëlle BIMBERT, M^{me} Virginie SIROT, M. Dominique ROY, M^{me} Elodie DEFASY, M^{me} Fabienne JOLIVET-BALON, M^{me} Mireille MORAN, M. Denis POTARD, M. Jean-Luc TROGER.

Absents : M^{me} Annie REVERTEGAT, M^{me} Delphine SCARAMOZZINO, M. Thierry CHARRETOUR, M^{me} Nicole SAVOINI et M. Alexandre BUSATO

Pouvoirs : M^{me} Annie REVERTEGAT donne son pouvoir à M. Jean-Luc TROGER, M^{me} Delphine SCARAMOZZINO donne son pouvoir à M^{me} Virginie SIROT, M. Thierry CHARRETOUR donne son pouvoir à Denis POTARD, M^{me} Nicole SAVOINI donne son pouvoir à M^{me} Mireille MORAN et M. Alexandre BUSATO donne son pouvoir à M^{me} Aurélie ANCRENAZ.

Secrétaire de séance : M^{me} Mireille MORAN

Début de séance à 19h55

Madame La Présidente souhaite une bonne année à tous les membres, les félicite pour leur travail tout au long de l'année et les remercie pour leur engagement à l'égard de la population.

Deux réunions sont fixées, le 12/02/24 et le 8/04/24. La réunion du mois de mars est fixée au lundi 4 afin de faire un point avant le repas du C.C.A.S. Le budget et les demandes de subventions seront votés en mars ou en avril.

Arrivée de Monsieur Potard à 19h59

Ordre du jour

1/ Approbation et vote du compte - rendu de la séance précédente :

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

⇒ **APPROUVE** le compte - rendu de la séance du lundi 20 novembre 2023.

2/ Bilan du Téléthon

Madame La Présidente remercie Madame Moran d'avoir pris le relais pour l'organisation du Téléthon.

Cette année, le bénéfice a été de 1865.50 euros, réparti ainsi :

- 1295,50 € : bar, pâtisseries (les Aînés), vin chaud (Tiger's Club), crêpes (Vie'Tamine), soupe (Cheneval Pallud), lampions :
- 50,00€ : poneys (Lycée agricole)
- 90,00€ : tombola, 3 carnets vendus
- 430,00 euros de dons en chèques de particuliers d'un montant de 180,00€ et 250,00€ de l'association Touch Rugby, Vie/Tamine

Ce résultat, même s'il est positif, est en baisse par rapport à l'année dernière (2 217,00€ en 2022).

Il est proposé de changer d'organisation l'année prochaine, de changer de lieu et de plage horaires. Un endroit chaud comme la salle polyvalente semble propice pour l'organisation du téléthon au mois de décembre. Le jour du samedi

au lieu du vendredi soir est évoqué afin de toucher un plus large public. L'animation des poneys et la balade aux lampions dans le quartier de la Barque apparaissent trop excentrées.

M^{me} Jolivet- Bâlon émet l'idée d'organiser un cross, de travailler avec l'école, d'impliquer les enfants, mais aussi d'envisager un concours de belote dont les bénéfices seraient versés au téléthon.

La Présidente remercie l'association Line Danse et le guitariste pour leurs prestations.

L'école de musique n'a pas pu participer cette année au téléthon car elle organisait leur concert de Noël.

Madame La Présidente indique qu'il faut réfléchir plus en amont et que cette année, la météo peu clémente a sans doute freiné quelques administrés.

3/ Colis de Noël : distribution et attribution

Le C.C.A.S et la Présidente ont reçu à la mairie des cartes de remerciements pour les colis.

Comme les années précédentes, les visites se sont très bien passées et la qualité des produits est appréciée.

Les membres ont reçu un très bon accueil malgré quelques cas isolés de situations familiales compliquées. Certains membres relatent quelques anecdotes et analysent certains contextes.

Les listes sont mises à jour chaque année.

Madame La Présidente remercie à nouveau l'ensemble des membres et souhaite la poursuite de cette action.

4/ Compte-rendu de la rencontre « Mieux manger pour tous » du 7 décembre 2023.

Madame Revertégat a assisté à la première journée de formation sur la précarité alimentaire à Bonneville. Absente ce jour, Madame Moran synthétise le mail qu'elle a envoyé à Madame La Présidente.

La démarche est pilotée par l'IREPS 74 dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté, la CCFG dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial et ATD Quart-Monde pour leur expérience sur la lutte contre la pauvreté. Plusieurs organismes et associations étaient présents et ont échangé sur leurs savoirs et expériences. Des échanges constructifs ont eu lieu entre ces partenaires afin qu'ils travaillent conjointement sur le projet « manger mieux et local ».

Madame Revertégat sera présente à la dernière journée de formation qui se tiendra le 15 février 2024.

5/ Logement d'urgence : projet

Madame La Présidente expose le projet de rénovation du logement d'urgence et commente le plan d'architecte qui est distribué aux membres. L'intérieur du logement va être modifié et les travaux seront pris en charge par la commune. Ce ne sera pas un logement avec un accès pour personne à mobilité réduite car il n'est pas possible de prévoir un ascenseur. Cependant, l'accès à la salle de bains et aux toilettes est prévu pour les personnes à mobilité réduites (PMR). La loggia va être cassée afin d'agrandir la pièce à vivre qui sera constituée de la cuisine et du séjour. Les deux chambres seront situées côtés « rue ». Ce bâtiment fera l'objet d'une rénovation thermique et sera isolé « de l'intérieur » et non pas de l'extérieur qui n'est pas possible.

Les travaux débiteront à l'automne 2024.

Madame La Présidente précise que le commerce sera agrandi mais pas l'appartement.

6/ Repas annuel du 17 mars 2024

Référent de l'évènement : Jean-Luc Troger

Groupe de travail : Jean-Luc Troger, Fabienne Jolivet Bâlon, Mireille Moran et Dominique Roy.

Administrés : 65 ans et plus. Cette année, les personnes nées en 1959 seront rajoutées à la liste existante.

Thème : le thème du « Cirque » évoqué lors des réunions précédentes n'est pas retenu.

Le pays « Espagne » est choisi comme le thème de l'année 2024.

Repas : Madame La Présidente rappelle qu'il faut travailler en priorité avec les commerçants du village.

Une paëlla géante est suggérée pour le plat principal. Il est évoqué que les fruits de mer peuvent poser un problème en cas d'allergie. Monsieur Troger va se renseigner auprès du traiteur « Les recettes d'Olivier » à Saint- André- de-Boège.

Apéritif : sangria et tapas

Dessert : Cœur Gourmand des Alpes. Monsieur Troger ne souhaite pas le même dessert que les années précédentes.

Vins : « Le Marchand de vins » à Fillinges. (reprise des invendus)

Musique : Le groupe Chris Music est reconduit cette année car il a été très apprécié l'année dernière.

Animations : proposition d'une représentation de danses espagnoles par RDV Danse, Madame Sirot se renseigne.

Tombola : tirage au sort organisé dans l'après-midi avec comme lots, des paniers de fruits et des arrangements floraux

Budget : 6 000€

Prix du repas accompagnant : 35€

Mesdames Jolivet et Moran se chargent de la décoration. Madame Jolivet-Bâlon suggère que chacun puisse prévoir un déguisement autour du thème.

Les services de la mairie se chargent de la communication, de l'invitation, du publipostage et de l'envoi des courriers. Une réponse au 1^{er} mars pour la participation des administrés est retenue.

Les membres du C.C.A.S demande à Madame La Présidente de solliciter les conseillers municipaux afin qu'ils participent à ce repas.

Questions diverses

- Formation aux premiers gestes et secours

Les diplômes des enfants qui ont participé à cette demi-journée ont été reçu en mairie.

Il est décidé d'envoyer par voie postale aux participants les diplômes avec un mot personnalisé de Madame La Présidente, plutôt que d'organiser une cérémonie.

Madame ANCRENAZ souhaite également organiser une autre session de formation.

- Budget et subventions :

Il est finalement décidé que le budget et les subventions seront votés au mois d'avril et qu'un groupe de travail se réunira en amont pour le choix de l'attribution des subventions aux associations.

Levée de séance à 21h40

Partage de la galette des rois à la fin de la réunion.

La secrétaire,

Mireille MORAN

La Présidente,

Aline WATT-CHEVALLIER

